

COLLECTIF STOP-LGV-POCL
4, route de la Répinerie
58160 BEARD

Béard, le 25 Janvier 2013

Tel : 03 86 50 12 96
06 31 66 75 37

Objet : projet LGV POCL

Madame Mélanie GOFFI
Projet POCL
BP 30001
92702 COLOMBES Cedex

Madame la Garante,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous saisir d'une demande de contre-expertise dans le cadre de la concertation du projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon sur la question de la saturation éventuelle de la ligne actuelle Paris-Lyon et de son horizon.

Comme vous le savez, l'éventualité d'une saturation de la ligne actuelle constitue un des deux piliers du projet aux yeux de RFF. La ligne Paris-Lyon verrait son trafic passer de 40 millions de voyageurs à 57 millions en 2025. Dans son dossier de saisine de la Commission Nationale du Débat Public, RFF évoquait en Janvier 2011 un trafic de 65 millions de passagers pour 2025.

La hausse de la fréquentation est due, selon RFF, pour 5 millions de passagers à la hausse du PIB (selon une hypothèse de 1,45% l'an) et pour 15 millions à la mise en service de nouvelles LGV, qui constituent des projets actuellement soumis à révision de la Commission Mobilité 21.

Ces données proviennent pour l'essentiel des études de Setec International de Juin 2011, « Perspectives de trafic et de circulation Sud-Est : LGV Paris-Lyon et LGV POCL » et « Prévisions de trafic des scénarios de projet ».

L'étude de Rail Concept, « Diagnostic du fonctionnement et perspectives d'évolution de la LGV PLM », elle aussi présentée à l'occasion du débat public, éclaire le sujet.

Lors de la présente concertation post-débat public, RFF a présenté le 15 Janvier dernier une nouvelle étude intitulée « Impact des incertitudes économiques sur la saturation de la LGV Paris-Lyon ».

Au cours du débat public, nous avons déjà critiqué cette notion de saturation de la ligne Paris-Lyon fixée à 57 millions de passagers en évoquant :

-le rapport Sauvart (Ministère des Transports-2002), qui fixe le seuil de saturation à 120 millions de passagers. Monsieur Alain Sauvart est aujourd'hui Directeur de la Conception et de la Planification du Réseau de RFF.

-le trafic de la LGV japonaise Tokyo-Osaka, qui atteint 120 millions de passagers.

-un calcul simple de capacité maximale théorique de la ligne, qui donne un chiffre de 252 millions de passagers (16 trains à l'heure avec ERTMS, 18 heures de fonctionnement, 2 sens de circulation, 365 jours, 1200 passagers dans des rames double-duplex haute densité). De tels écarts interrogent.

La contre-expertise devrait, selon nous, porter sur les points suivants :

-Existence et démonstration d'un lien entre croissance du PIB et besoins de déplacement sur la ligne Paris-Lyon.

-Mesurer le degré d'incertitude des prévisions d'évolution du trafic.

-Détermination de la variation du nombre de passagers sur Paris-Lyon causée par la mise en service des autres LGV projetées, ligne par ligne.

-Justification des calculs de RFF des retards potentiels évités grâce à la création de POCL.

-Critique de la notion d'écêtement et de l'utilité ou non de sa suppression.

-Historique de l'évolution de la fréquentation de la ligne sur les 20 dernières années.

-Introduction de nouveaux critères (autres que le prix du pétrole, le PIB et la mise en service de nouvelles LGV).

Notre démarche vient également de notre interrogation sur l'indépendance de Setec International, filiale du groupe Setec, qui réalise des études et est parfois maître d'œuvre ou maître d'ouvrage sur certains travaux.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Garante, l'expression de nos sentiments distingués.

Philippe Charlot

Pierre Kaluzny